



## *Le Projet Associatif*

*La formalisation du projet associatif a pour vocation de présenter une association à travers la conception qu'elle a de ses actions. Pour ce faire, tous les acteurs de notre association (bénévoles, administrateurs et salariés) ont participé à cette réflexion en essayant de répondre à 5 questions :*

- ◆ *Qui sommes-nous ?*
- ◆ *Que faisons-nous ?*
- ◆ *Pourquoi le faisons-nous ?*
- ◆ *Comment le faisons-nous ?*
- ◆ *Où allons-nous ?*

## **Qui sommes-nous ?**

Notre association a été créée en 1994 à l'initiative d'habitants du canton de Quingey dans le but de :

- mettre en place toute action contribuant à l'amélioration de l'environnement
- promouvoir la création d'emploi pour des personnes en difficultés et faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Elle se compose d'adhérents, de militants bénévoles et de salariés. Les membres du conseil d'administration le sont à titre personnel et pas en tant que représentants de structures. Afin de favoriser le développement et l'innovation nous souhaitons que le conseil d'administration soit très ouvert et que le nombre de mandats des administrateurs soit limité.

Ces personnes se retrouvent autour du **concept du développement durable** dont nous retenons la définition suivante :

**" il s'agit d'un ensemble d'actions menées sur un territoire identifié qui tiennent compte de manière équilibrée des aspects humains, environnementaux et économiques."**

## **Que faisons-nous ?**

Nous développons des activités, centrées sur le canton de Quingey, dans les domaines de **la ressourcerie** (collecte, valorisation, revente d'objets recyclables ou réemployables et éducation à l'environnement) et de **la blanchisserie**.

Toute une partie s'effectue dans le cadre de **l'insertion par l'activité économique**.

## **Pourquoi le faisons-nous ?**

Notre objectif est de promouvoir le développement durable. Nous souhaitons que T.R.I. soit une structure à partir de laquelle chacun, qu'il soit élu de collectivité, dirigeant d'entreprise, salarié, bénévole, adhérent ou client de T.R.I., puisse tirer des enseignements pour son propre cheminement vers plus de développement durable.

## Comment le faisons-nous ?

### Au niveau social:

Nous développons des activités qui permettent la création d'emplois plus particulièrement pour des personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles. Pour ce faire, nous utilisons les outils de l'**insertion** par l'activité économique : Atelier et Chantier d'Insertion, Entreprise d'Insertion, accompagnement social et professionnel ...

T.R.I. est une association. Notre légitimité à intervenir localement provient de notre réseau de bénévoles. Nous recherchons des **complémentarités entre salariés et bénévoles**.

Les principes associatifs s'appuient sur le respect de chacun et la libre expression. Ainsi la **démarche participative** est un principe reconnu à T.R.I. qui doit permettre à chacun de participer au Projet de l'association . La communication interne et externe doit évoluer à travers des espaces et des documents formalisés et par tout autre moyen accessible à tous.

### Au niveau de l'environnement

L'association œuvre pour réduire localement notre impact sur l'environnement. T.R.I. s'est créé autour de la problématique des déchets ménagers. Elle a développé ses premières activités autour de la **récupération** et de la **lutte contre le gaspillage**. L'**éducation à l'environnement** est une priorité. Nous nous adressons à tous les publics et en particulier aux publics jeunes.

Par souci de cohérence, nous cherchons, pour nos activités, à développer l'utilisation **des énergies renouvelables, à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et nos rejets polluants**. Nous utilisons ces moyens mis en œuvre comme support pédagogique.

### Au niveau économique

L'association loi 1901 est à but **non lucratif** ce qui n'exclut ni une gestion rigoureuse ni les excédents. Nous considérons que l'économique est un moyen au service de notre Projet et spécialement de la création d'emplois. L'association s'inscrit dans le cadre d'une **économie sociale et solidaire**. Sur les aspects financiers elle privilégie les **placements éthiques**.

Le développement durable nous interroge sur le devenir de nos sociétés. Dans ce domaine l'association contribue à l'émergence d'une **consommation éco-citoyenne**.

## Où allons-nous ?

Notre existence dépend de notre capacité à nous développer, mais nous ne souhaitons pas avoir une action expansionniste qui nous semble incohérente avec notre définition du développement durable. Nos savoir-faire dans les domaines de la récupération, de la blanchisserie, de l'éducation à l'environnement et de l'insertion nous valent d'être sollicités en dehors de notre territoire.

**Nous privilégions l'aide technique et financière aux porteurs de projets plutôt qu'une extension territoriale et nous nous interrogeons sur la démarche à entreprendre quand un territoire n'a pas de porteur de projet.**

Nous souhaitons maintenir la cohésion de notre association ainsi que privilégier la qualité de nos actions et la mise en place d'outils pédagogiques pour le développement durable.

